



Le II^e congrès international des écrivains s'est tenu à Valence et à Madrid. Voici des photos prises par notre envoyé spécial pendant les séances de Valence. On reconnaît : 1. L'écrivain espagnol Jose Bergamin ; 2. Claude Arfel, et Andre Maurois (à droite) ; 3. Le poète anglais Spender parle au fauteuil présidentiel ; James Rendall ; 4. Ernest Thara à la tribune ; 5. A. M. del Vayo écoute, derrière lui des écrivains espagnols ; 6. La romancière allemande Anna Seghers ; 7. L'écrivain danais Andersen Nexø, président du congrès ; 8. L'écrivain soviétique Michel Koltsov ; 9. L'écrivain américain Malcolm Cowley ; 10. Le grand romancier soviétique Alexis Tolstoï.

Devant un passage à niveau fermé, Lapébie, vainqueur d'hier, passe de justesse, suivi de quelques coureurs

Le Congrès des Ecrivains vient à Paris



M. Julien Benda prononçant son discours. L'Association des écrivains pour la défense de la Culture, qui siégeait à Madrid, tiendra ses séances terminales à Paris.

Lire nos informations en 3^e page et voir nos photographies en 8^e page

La France dénonce le contrôle aux Pyrénées

Le comité de non-intervention en sera avisé lundi et la frontière hispano-française sera ouverte le lendemain.

On annonce officiellement, ce matin, que le gouvernement français fera connaître lundi 12 juillet, au comité de la non-intervention à Londres que le contrôle international est suspendu à partir de mardi 13 juillet à la frontière hispano-française (Havas).

Les troupes républicaines progressent à l'ouest de Madrid et en Aragon

(Lire dans la 3^e page)

Baby Knudsen voulait ramener à elle un baron oublieux

Elle se rendit chez une voyante. Il lui en coûta un million



Les deux adversaires : Baby Knudsen (à gauche) et Mme de Tassis. Lire nos informations dans la cinquième page

6^e
édition

Ce Soir

GRAND QUOTIDIEN D'INFORMATION INDEPENDANT

PREMIÈRE ANNÉE

Op. 99.34 - 15.60 (8 lig. groupées) — 40 cent.

Dimanche 11 juillet 1937

6^e
édition

SUMMÉ 121

40 cent. — 31, rue du 4-Septembre, Paris-2^e.

LE CONGRES socialiste s'est ouvert ce matin à Marseille

TROIS MOTIONS sont soumises aux délégués

Le rapport moral a été voté par 3.987 voix contre 591

(DE NOS ENVOYES SPÉCIAUX GAUTHIER-CHAUMET ET ROULIN)

Marseille, 10 juillet. — Depuis 8 h. 30, la rue Paradis s'anime encore plus que de coutume et les curieux se pressent aux alentours de la salle.

Un triage sévère des arrivants s'opère. Les délégués de la S. F. I. O. affluent rapidement. Ils vont constituer le jury pourvoi tout le verdict tombera le grand débat politique qui s'annonce.

Interprétation des décisions des fédérations départementales, ils auront, en effet, à dire, notamment, pourquoi le parti socialiste doit persister dans

l'igne que lui a trahi, il y a près de trois semaines, le conseil national réuni rue Cadet, à participation du second gouvernement de front populaire à direction radicale.

Mais si la question est importante, ce n'est pas la seule posée, et il convient de résumer brièvement les thèses en présence.

Les motions en présence

Et la motion Léon Blum, Paul Faure. Une première motion signée de MM. Léon Blum et Paul Faure est suivie d'une note d'explication des événements politiques récents.

Lire la suite dans la 5^e page

UN TRAITE DE COMMERCE FRANCO-ALLEMAND a été signé à midi au Quai d'Orsay

Il entrera en vigueur le 1^{er} Août 1937

Les accords commerciaux et financiers entre la France et l'Allemagne, dont la négociation se poursuivait depuis le mois de mars dernier, ont été signés aujourd'hui, à midi, au ministère des Affaires étrangères par MM. Yves Delbos, ministre des Affaires étrangères ; Chapsal, ministre du Commerce et Hervé Alphand, directeur des accords commerciaux, président de la délégation française, d'une part ; M. le comte de Welczek, ambassadeur d'Allemagne et le docteur Hans Hemmen, conseiller d'ambassade, président de la délégation allemande, d'autre part.

En recherchant
AMELIA EARHARDT
le «Colorado»
retrouve
dans un îlot
des
naufragés
blancs

(Lire dans la 3^e page)

LE POMPIER FAUVEAU sera sans doute acquitté ce soir

Les coups de théâtre d'hier ont montré l'insuffisance de l'instruction et les dessous nauséueux du drame



Une curieuse attitude de Petra qui, avec Bernard, représente aujourd'hui la France à Roland-Garros dans le match contre les Australiens Crawford et Mac Grath.

A COLOMBES

Première journée des Championnats de France d'athlétisme

A MONTLHERY

LA FETE des cyclistes amateurs pour le critérium des comingmen

AUX TOURELLES

Deuxième gala des Mouettes avec les nageuses hollandaises

M. ALBERT LEBRUN allant inaugurer la route de l'Iseran est arrivé ce matin à Val d'Isère

(De notre envoyé spécial LOUIS PARROT

La confrontation du docteur Fauché et de Léonard Durand

On s'attendait, hier, à assister à la dernière réplique de ce procès. Néanmoins, il y eut « de l'écoulement ». Beaucoup de spectateurs, à deux « coups de théâtre » !

— Les motifs de l'empêchement, ou les disfils, pas dans l'occurrence.

Au cours de l'audience d'hier, un moment, on bien cru les voix s'éteindre. Mais personne n'a insisté, ni le président, ni le jeune défenseur, ni l'avocat général, bien entendu. C'est lorsque le docteur Fauché — que l'instruction n'a pas voulu entendre — a rappelé la visite que lui fit deux jours avant le drame du 20 juillet 1936, Léonard Durand, au président de la République, à Val d'Isère, pour lui demander de l'autoriser à faire ce tournoi. Il était alors à l'heure de l'heure, pour se remettre à ses hôtés de dormir en attendant l'audience.

Emile ZAVIE

Lire la suite dans la 3^e page

AU REPOS A DIGNE MAES, VICINI, LAPEBIE SONGENT à Nice et surtout aux Pyrénées



Jim Mollison
"Mes Mémoires"

Lire dans la 2^e page



En plein effort voici, à gauche, Lapébie, vainqueur de l'étape d'hier et Gallien, premier des individuels français

Lire dans la sixième page les articles de nos envoyés spéciaux

DERNIERE HEURE

Dernière journée du procès Fauveau

Après les "coups de théâtre" d'hier, il est vraisemblable que le jury prononcera ce soir l'acquittement

(Suite de la première page)

Et l'on se trouve tout à coup devant des témoins de tout extrême de malice sournois. On demandera à Léonard Durand chez qui M. Isorni a été trouvée empêtrée :

— Votre femme savait-elle que vous aviez de la trahison à la ferme ?

— Non.

Mais lorsque la femme de ce témoin, Léonard Durand, a été interrogée à son tour, elle a reconnu qu'elle connaissait l'existence de la trahison.

— J'en ai nomé trois reprises à un chef qui avait de mal.

M. Isorni réagit :

— Alors, à trois reprises vous avez nommé l'empêtrée ? Il vaut évidemment ?

— C'est faux.

Toute la salle attendait quelque chose, ce ne savait quel. Brusquement, le juge a levé la main.

— L'autre coup de théâtre, comme on dit, a été donné par le témoignage de Michel Courte, à tous les appels de l'accusé. Il a répondu par de petits mots avec : « sans gloire », « il va à mort », « boutades d'étudiants » et « plaidoiries ».

Lorsque M. Isorni s'est levé et s'est adressé à l'empêtrée, Courto lui a jeté au visage :

— Il y a des actes de sécheresse qui ne trompent pas. Entre Roger Fauveau et vous, je devais savoir que nous sommes nombreux ici, dans cette audience, à avoir choisi. Et ce n'est pas vous.

On peut dire que M. Isorni, à ce moment-là, a connu l'appréhension unanime du public.

À ce même moment aussi, on a bien cru que l'on allait savoir enfin quelques mots. C'est lorsque l'inspecteur principal Huot a commencé à dérouler son enquête. Cabrol et à Paris, rue Mondelet-le-Prince. Pour M. Huot, aucun doute, le flacon de tamponne qui

eut découvert le 11 septembre par Mme Gendarme dans le cabinet de toilette de Fauveau, se trouvait là de tout temps. Or, l'ancien directeur de la police judiciaire, M. Guillaume, est passé à côté et n'a vu que de la poussière. Sur quoi, M. Isorni s'écrie :

— Si M. Guillaume passe à côté de cette cravate et ne voit rien, c'est parce que le flacon c'est tamponné.

Et le défenseur fait préciser que le tamponneur et la police ont appris l'existence du flacon dans l'absolu chez l'accusé par les mains de la défense.

— C'est ce que cette preuve ? demande M. Isorni à propos l'avocat général Damengot.

— Ça prouve que cette défense ne redoutait pas cette découverte.

C'est cette question là encore qui est débattue cet après-midi où l'on entend les derniers témoins et entre autres Mme Gendarme, née Durand, celle qui était venue découvrir le fameux flacon de tamponne dans le cabinet de toilette des époux Fauveau. Puis le réquisitoire, qui démontre que ce flacon n'a pas été démonté. Comment l'accusé général pourra-t-il encore s'accrocher à une accusation si fortement démontée ? Les mobiles du crime, on ne les voit pas chez Fauveau, on les entrevoit, autre part, dans un domaine où personne n'a se aventuré.

Agace, plaidoirie de M. Ribeyret, de M. Isorni résume. Verdict dans la soirée. Tous ceux qui ont assisté à ce procès et qui ont été de bons foi, pensent que ce procès Fauveau-Gendarme est la cour d'Assises. Cette liberté qu'enfin Jui souhaite, il la devra à sa franchise, ses réponses qui n'ont jamais varié, à son aspect plein de sincérité et aussi à la jeune maîtresse de Jacques Isorni, à son habileté à sa grande connaissance du dossier et à cette conviction sérieuse : il défend un innocent et fait échouer une des plus étranges erreurs judiciaires préparées par une instruction lourde.

Il y a autre moment aussi, on a bien cru que l'on allait savoir enfin quelques mots. C'est lorsque l'inspecteur principal Huot a commencé à dérouler son enquête. Cabrol et à Paris, rue Mondelet-le-Prince. Pour M. Huot, aucun doute, le flacon de tamponne qui

En recherchant
Amelia Earhardt
un aviateur
découvre
des naufragés

San Francisco, 10 juillet. — Le cuirassé Colorado a fait savoir que le lieutenant Lambrecht avait améri au cours de ses recherches dans l'île Hull, située au sud du groupe des îles Phoenix, à 260 milles au sud de l'Équateur.

Il y a découvert 200 indigènes, parmi eux-ci se trouvaient plusieurs hommes de race blanche. Le lieutenant Lambrecht leur a demandé s'ils avaient aperçu l'appareil de miss Amelia Earhardt, mais aucun d'eux n'a pu fourrir le moindre renseignement.

L'aviateur pense que ces blancs sont des naufragés.

Aux Etats-Unis
une vague de chaleur
fait plus de 150 victimes

(DE NOTRE ENVOY SPECIAL PERMANENT)

New York, 10 juillet. — Par câble direct Western Union, New-York, communiqué ce matin, le pétrolier américain qui se renouvelait chaque année au moment des grandes chaleurs. Dans les parcs et près des bouches d'industrie, des groupes compacts d'enfants à moitié dévêtus se livrent aux délices des douces grâces. Et sur la fameuse plage de Coney Island, à l'embranchement de l'Hudson, il ne reste plus un pouce carré de sable libre, car des milliers de personnes, fuyant l'atmosphère étouffante de Brooklyn, s'y sont installées et y dorment, dans des conditions proches de la mort rafraîchissante leurs peaux.

La vague de chaleur qui sévit depuis plusieurs jours sur près des deux tiers du territoire américain est d'une rare intensité, en effet, 40 degrés ont été atteints à l'ombrière pour certaines régions de Middle-West et 36 degrés à New-York, ce sont, en effet, des maxima rarement atteints.

Mais les effets n'en sont pas seulement mortellement : ils sont aussi mortellement très souvenirs. C'est ainsi que l'on estime que 84 personnes sont mortes de congestion et que 84 autres se sont noyées. Parmi les premières, il faut signaler particulièrement M. John Vanwallen, qui fut l'assistant de Mme Curie lors de ses recherches sur le radium et qui a succombé à une embolie dans son laboratoire.

Il fait trop chaud aussi...

... au Pôle Nord !

Moscou, 10 juillet. — L'expédition russe au Pôle Nord, bâtie, si l'on peut dire, de la chaleur, les nouvelles parvenues par radio à Moscou des savants qui sont campés près du Pôle indiquent que les températures extrêmes ont dépassé leurs effets de température pour les empêcher d'être émoulu par le gel.

Il fait si chaud que la glace fond et qu'il y a des températures au-dessus de 0 degré.

Un planeur vole pendant 24 heures

Berlin, 10 juillet. — L'aviatrice allemande Frieda Schmidt a établi un nouveau record du monde de durée en vol à voile.

Partie hier à 14 h. 35, l'aviatrice a atterri ce matin à 14 h. 17, après avoir effectué un vol de 23 h. 42 et battu l'ancien record de cinq heures.

Le procès Jasper-Degrelle

Le chef rexiste est condamné à 4 mois de prison avec sursis

Bruxelles, 10 juillet. — La 29^e Chambre correctionnelle du Tribunal de Bruxelles a rendu ce matin son jugement dans les poursuites intentées à M. Léon Degrelle.

Ce jugement, qui est très longuement motivé, déclare stabiles les présentes mises à charge du prévenu.

M. Degrelle, en conséquence, est condamné à quatre mois de prison (avec sursis) et 700 francs d'amende.

M. Jasper, parti civile, obtient le franc de dommages-intérêts qu'il demandait, ainsi que la publication de son jugement dans vingt journaux bruxellois et cinq journaux étrangers à son choix. (Havas)

Au sud-ouest de Madrid la progression des troupes républicaines se poursuit

Madrid, 10 juillet. — Le communiqué officiel signé par l'Agence d'occupation de Quijorna, nous indique que les combats pour progresser par le flanc droit, occupant toutes les positions que leur avaient été signalées par le commandement.

On a combattu pendant toute la journée au sud de Brunete. Les forces républicaines furent repoussées quand elles essayèrent d'attaquer. On a occupé de nouvelles positions où nos forces se sont fixées.

La progression par le flanc gauche a permis de renvoyer la garnison ensemble chargée de défendre le front de Villanueva del Pardillo.

EN ARAGON :

Les combats continuent sur les positions récemment conquises par nos troupes aux environs d'Albaracín. Notre artillerie a détruit un convoi de camions qui amenaient des renforts.

Une mise au point du Quai d'Orsay

Le D. N. R. a publié hier au communiqué accusant la France de ne pas observer ses engagements de non-intervention à la frontière grecque contre l'Asie. Agé d'Orsay publie une réponse extrêmement énergique. La note française remarque que le D. N. R. n'apporte « aucun renouvellement de preuve » à ses affirmations, qui sont, par ailleurs, considérées comme « toute gracieuse ». Des prétextes infondés, pas une n'a été signifiée par les contradicteurs.

La dernière séance à Madrid

Madrid, 10 juillet. — Le deuxième congrès international des écrivains a tenu sa dernière séance dans la matinée d'hier.

La séance inaugurale avait été présidée par le général Mijas. Au cours des séances de travail, les écrivains avaient examiné la forme sous laquelle ils pourraient apporter à l'Espagne l'aide la plus efficace.

M. Andre Malraux a prononcé un discours très applaudi.

Les écrivains ont quitté Madrid, aujourd'hui.

Dernière journée du procès Fauveau

LE MOUVEMENT DE GREVE
DES HOTELS, CAFES
ET RESTAURANTS
PREND DE L'AMPLEUR

Les maisons qui appliquent
les lois sociales restent ouvertes

Les délégués des syndicats des employés des hôtels, cafés, restaurants, des ouvriers culisiers et des garçons de cuisine reviennent tard dans la soirée d'hier, au local corporatif, 46, rue du Vert-Bois, afin de mettre les membres des conseils des associations et des délégués des sections à courant commun au résultat obtenu.

M. Camille Chantemps, président du Conseil, apprend immédiatement que le mot d'ordre de cessation du travail, dans les établissements refusant d'accorder aux personnes de la semaine de 48 heures en cinq journées de travail allait être confirmé.

En effet, l'entrevue avec le président du Conseil n'avait apporté aucun changement dans la situation, où, au contraire, ce qu'il y avait été décidé n'a pas été respecté.

M. Cot, d'une part, et M. Jacquet, d'autre part, nous ont déclaré que tout ce passé ainsi que les conseils syndicaux avaient fait préalablement.

La réunion de la rue du Vert-Bois, qui commença après 22 heures, se prolongea jusqu'à près de minuit. Les assistants, en se réunissant, annoncèrent que l'ordre de cessation du travail dans les hôtels, restaurants et cafés relevant de respecter les modalités d'application des 48 heures décrétées par les décrets et accords étaient maintenus.

Il importera de prêter attention à la décision syndicale, afin de ne pas appuyer sur les gloires des établissements dont les cuisiniers et les garçons sont conviés à rallier le mouvement.

UNE RÉUNION DU COMITÉ DE GRÈVE

Le comité de grève, composé des principaux militants des trois syndicats intéressés : employés des hôtels, cafés et restaurants, ouvriers culisiers, garçons culisiers, a siégé 15, rue Volta. Jacquet a été élu président.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical.

Le comité de grève a été formé par le comité syndical